

Abidjan, le 19 décembre 2012

### **Mission d'évaluation des besoins techniques de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.**

Une délégation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie animée par Marie-Joséphine Diallo, secrétaire générale de l'Assemblée nationale du Sénégal, présidente de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones et à laquelle participaient outre Jean-Luc Lala, secrétaire général administratif de l'APF, Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale de Québec, Xavier Baeselen, secrétaire général du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a procédé à l'évaluation des besoins de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Saidou Kane, spécialiste de programme à l'OIF, a également participé à ces travaux à titre d'observateur.

Au cours de cette mission, la délégation a visité les locaux de l'Assemblée nationale et notamment le bureau du président ravagé par un incendie, la bibliothèque ainsi que les archives.

Les membres de la délégation ont eu de nombreuses réunions de travail tant avec les représentants des groupes politiques et des commissions qu'avec les membres de la section ivoirienne et les services de l'Assemblée dirigés par Fakhy Konaté, secrétaire général. Ils ont également pu rencontrer les représentants du PNUD et d'USAID.

Les différentes réunions ont démontré la nécessité du renforcement des capacités des parlementaires et des fonctionnaires ivoiriens.

Dans un souci d'efficacité et de mutualisation des moyens, l'APF coordonnera les différentes actions au bénéfice de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Cette première mission conjointe de différents parlements, à laquelle l'Assemblée nationale française et la Chambre des députés du Luxembourg sont étroitement associés, posera les premières pierres d'une initiative de coopération multilatérale parlementaire.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

<http://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 78 parlements ou organisations interparlementaires*